ALCOOL-INFO

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

BACLOFÉNE

Par Profil supprimé Postée le 03/03/2015 10:02

que pensez vous du baclofène ? pour l' arrêt a l 'alcool

Mise en ligne le 03/03/2015

Bonjour,

Votre question comporte peu d'éléments pour vous répondre au mieux.

Nous pouvons cependant vous apporter quelques informations succinctes.

Le baclofène est autorisé pour traiter l'addiction à l'alcool depuis peu. Il permettrait à certains patients qui y sont réceptifs et qui en supportent les effets secondaires de se détacher de l'envie de boire. Ce traitement est actuellement en phase d'expérimentation. Il nous est donc difficile de nous prononcer quant à son efficacité. Sachez aussi que la gestion de la posologie (élevée et par pallier) est spécifique et n'est pas encore proposée par tous les médecins. Par ailleurs, seule une partie de ces derniers accepte de le prescrire.

Le problème de l'addiction concerne tous les éléments de vie d'une personne. Un traitement médicamenteux, peut aider par exemple les personnes en sevrage à faire face à l'anxiété mais il n'est pas une méthode "miracle" qui suffirait à surmonter une addiction.

C'est pour cette raison, que nous recommandons souvent aux personnes de s'assurer d'avoir un suivi et soutien psychologique en plus d'un accompagnement médical pour aborder la dépendance à l'alcool. Trouver des moyens d'améliorer son bien-être en général peut également aider à résoudre ce problème de dépendance. Avoir des occupations telles que le sport par exemple, des techniques de relaxation ou des activités créatives. Sans pouvoir améliorer son bien-être, tout traitement peut s'avérer insuffisant et risquerait de donner une impression d'échec à la personne concernée.

Si vous souhaitez dépasser une dépendance à l'alcool, avec l'aide du baclofène ou sans, nous vous conseillons de vous adresser à un médecin alcoologue et de réfléchir à trouver un soutien supplémentaire. Sachez qu'il existe des centres de soins spécialisés en addictologie (CSAPA ou ANPAA) qui proposent des consultations anonymes et gratuites de médecins, psychologue et travailleurs sociaux. Vous pourrez trouver des adresses de ces centres dans notre rubrique « adresses utiles » ou en appelant nos écoutants au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h, 7j/7j. L'appel est anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.